

ORGANISATION DES TOURNÉES 1er trimestre 2024

Les lundis 08, 15, 22, 29 JANVIER
05, 12, 19 FEVRIER
04, 11, 18, 25 MARS

YDES – Parking du stade, rue Arsène
Vermeuzouze

De 10h00 à 11h30

Les vendredis 05, 12, 19, 26 JANVIER
02, 09, 16 FEVRIER
08, 15, 22, 29 MARS

MAURIAC – Parking en bas du Cours
Monthyon

De 9h30 à 11h00

A la suite de ces permanences, nous pouvons nous déplacer sur demande au sein de l'arrondissement de Mauriac (Canton de Champs sur Tarentaine, Mauriac, Pleaux, Riom ès Montagnes, Saignes et Salers).

Les lieux de stationnement seront à déterminer avec les personnes souhaitant nous rencontrer (possibilité d'échanger dans le Camping-car, au domicile, autres lieux...).

Pour cela, vous pouvez nous joindre au 07 88 75 86 71

PARTENAIRES FINANCEURS



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Direction Départementale de
la Cohésion Sociale et de la
Protection des Populations
du Cantal



santé
famille
retraite
services



91, avenue de la République – B.P. 426

15004 AURILLAC CEDEX

☎ : 04.71.48.63.23.

www.anef15.fr



ACCUEIL DE JOUR MOBILE

« L'ECOUTE ITINERANTE »

☎ 07-88-75-86-71

✉ accueildejournmobile@anef15.fr



Les valeurs incarnées par l'ANEF Cantal :

- **Combattre toute forme d'exclusion.**
- **Respecter toute personne quelles que soient ses origines culturelles ou sociales.**
- **Reconnaître un potentiel d'évolution en chacun.**
- **Mettre en œuvre la solidarité entre les personnes au sein de la société.**

❖ Qu'est-ce qu'un accueil de jour mobile ?

L'accueil de jour mobile porté par l'ANEF Cantal, poursuit l'objectif de répondre aux besoins d'un public précaire vivant sur l'arrondissement de Mauriac.

Il s'agit d'un accueil en accès libre et anonyme.

La démarche fondée sur « l'aller – vers », s'appuie sur un camping-car aménagé en bureau mobile, qui permet de mettre en œuvre un accueil inconditionnel favorisant l'accès aux droits.

L'accueil de jour est un lieu qui favorise :

- Les échanges
- L'écoute
- L'information

❖ Quelle est la finalité de l'accueil de jour ?

En amont et en aval, il s'agit d'organiser une coordination autour de la notion de veille sociale qui associera les municipalités, les associations caritatives et les associations professionnelles.

Ces données seront remontées et analysées pour alimenter la fonction observatoire social du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation.

